

Communiqué

Paris, le 12 mars 2018



[DOSSIER DE PRESSE COMPLET EN LIGNE](#)

La relation avec l'éditeur : statu quo

Ils sont 29% à avoir des relations non satisfaisantes, voire conflictuelles avec certains ou la majorité de leurs éditeurs, 8 % avec tous leurs éditeurs et 22% à n'avoir des relations satisfaisantes ou excellentes qu'avec certains de leurs éditeurs.

Si, dans le détail de la relation, les notes d'appréciation sont plutôt favorables et en amélioration s'agissant des contrats proposés ou de la collaboration sur le travail de création, elles restent plus partagées s'agissant de la diffusion et de la promotion des livres par l'éditeur, ou encore de la reddition des comptes. Sur ce dernier point, un tiers des auteurs reste clairement insatisfait.

Le contrat : encore un effort d'information et de clarification

Concernant les droits papiers, 36% des auteurs déclarent que leurs contrats ne sont que parfois clairs et explicites, et 17% qu'ils ne le sont que rarement ou jamais. Ce taux de satisfaction pour les droits papiers (47%), chute pour les droits numériques (20%) et pour les droits dérivés (18%).

La rémunération : un taux moyen pour le livre papier de seulement 7,2%

Le taux moyen constaté est nettement inférieur aux idées reçues : il s'élève en moyenne pour l'exploitation papier à 7,2% et pour l'exploitation numérique à 11,1%. Les inégalités perdurent par ailleurs entre les secteurs pour l'exploitation papier : 8,5% pour la catégorie Romans, 8% pour la catégorie BD, ou 5,2 % pour la catégorie Jeunesse.

Ajoutons qu'un quart des auteurs ne perçoit aucun à-valoir.

Au cours des deux dernières années, ils sont 44% à répondre que leur situation matérielle s'est détériorée, pour seulement 8 % qui estiment qu'elle s'est améliorée.

Les droits dérivés : une certaine opacité perdue

Près d'un quart des auteurs ont encore connaissance de traductions de leurs livres à l'étranger sans en avoir été informés au préalable par leur éditeur et la moitié d'entre eux n'ont jamais reçu de droits lorsque leurs œuvres sont exploitées à l'étranger.

La reddition des comptes et le paiement des droits : encore du travail

Seul un tiers d'entre eux estime que ces redditions sont claires et complètes chez tous leurs éditeurs ou la majorité d'entre eux. Ils sont deux-tiers à devoir encore, parfois, souvent ou toujours, réclamer leurs relevés de droits ou écrire à leurs éditeurs pour réclamer le paiement des droits.

Contacts presse :

Scam > Astrid Lockhart – astrid.lockhart@scam.fr – 01 56 69 64 05

SGDL > Cristina Campodonico – communication@sgdl.org – 01 53 10 12 15